



Institut luxembourgeois de la normalisation
de l'accréditation, de la sécurité et qualité
des produits et services

ILNAS-EN 61000-4-2:2009

**Compatibilité électromagnétique
(CEM) - Partie 4-2: Techniques d'essai
et de mesure - Essai d'immunité aux
décharges électrostatiques**

Electromagnetic compatibility (EMC) -
Part 4-2: Testing and measurement
techniques - Electrostatic discharge
immunity test

Elektromagnetische Verträglichkeit (EMV)
- Teil 4-2: Prüf- und Messverfahren -
Prüfung der Störfestigkeit gegen die
Entladung statischer Elektrizität

03/2009



Avant-propos national

Cette Norme Européenne EN 61000-4-2:2009 a été adoptée comme Norme Luxembourgeoise ILNAS-EN 61000-4-2:2009.

Toute personne intéressée, membre d'une organisation basée au Luxembourg, peut participer gratuitement à l'élaboration de normes luxembourgeoises (ILNAS), européennes (CEN, CENELEC) et internationales (ISO, IEC) :

- Influencer et participer à la conception de normes
- Anticiper les développements futurs
- Participer aux réunions des comités techniques

<https://portail-qualite.public.lu/fr/normes-normalisation/participer-normalisation.html>

CETTE PUBLICATION EST PROTÉGÉE PAR LE DROIT D'AUTEUR

Aucun contenu de la présente publication ne peut être reproduit ou utilisé sous quelque forme ou par quelque procédé que ce soit - électronique, mécanique, photocopie ou par d'autres moyens sans autorisation préalable !

**Compatibilité électromagnétique (CEM) -
Partie 4-2: Techniques d'essai et de mesure -
Essai d'immunité aux décharges électrostatiques
(CEI 61000-4-2:2008)**

Elektromagnetische Verträglichkeit (EMV) -
Teil 4-2: Prüf- und Messverfahren -
Prüfung der Störfestigkeit gegen
die Entladung statischer Elektrizität
(IEC 61000-4-2:2008)

Electromagnetic compatibility (EMC) -
Part 4-2: Testing
and measurement techniques -
Electrostatic discharge immunity test
(IEC 61000-4-2:2008)

La présente Norme Européenne a été adoptée par le CENELEC le 2009-03-01. Les membres du CENELEC sont tenus de se soumettre au Règlement Intérieur du CEN/CENELEC qui définit les conditions dans lesquelles doit être attribué, sans modification, le statut de norme nationale à la Norme Européenne.

Les listes mises à jour et les références bibliographiques relatives à ces normes nationales peuvent être obtenues auprès du Secrétariat Central ou auprès des membres du CENELEC.

La présente Norme Européenne existe en trois versions officielles (allemand, anglais, français). Une version dans une autre langue faite par traduction sous la responsabilité d'un membre du CENELEC dans sa langue nationale, et notifiée au Secrétariat Central, a le même statut que les versions officielles.

Les membres du CENELEC sont les comités électrotechniques nationaux des pays suivants: Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Islande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République Tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Slovaquie, Slovénie, Suède et Suisse.

CENELEC

Comité Européen de Normalisation Electrotechnique
Europäisches Komitee für Elektrotechnische Normung
European Committee for Electrotechnical Standardization

Secrétariat Central: avenue Marnix 17, B - 1050 Bruxelles